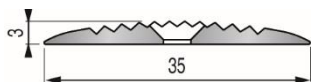
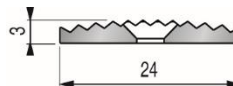


**FT052 – Profilés antidérapants FA31 et FA32***Modèle FA31**Modèle FA32***Descriptif**

Profilés antidérapants en aluminium.

Sécurisent les circulations en réduisant les risques de glissade.

À visser au sol.

Modèle FA31 : pose rapportée.

Modèle FA32 : pose encastrée, dans une rainure ou dans un espace entre de 2 revêtements de sol ménagé à cet effet.

**Domaine d'emploi**

Usage en intérieur et en extérieur (sauf sur supports extérieurs en bois ou à base de bois).

Trafic intense.

**Matières**

- Alliage d'aluminium anodisé naturel (nuance 6060 T5)

**Références**

Modèle	Longueur	Référence
FA31	2,70 m	20 18 090
FA32	2,70 m	20 19 090

## Caractéristiques techniques

Caractéristiques produit	
Perçage	Les profilés sont percés de 15 trous fraisés (entraxe 187 mm, 1er trou à 41 mm)

### Mise en œuvre

- Couper le profilé à la longueur voulue.
- Repérer les trous et percer le support à l'aide d'un foret Ø5.
- Insérer les chevilles **Ø5 x 25 réf. 39 60 000** (vendues séparément, cf. § Options).
- Positionner le profilé et visser avec les **vis TFB Ø3,5 x 30 réf. 39 18 000** (vendues séparément, cf. § Options).
- En cas d'aboutage, prévoir un jeu de 2 mm pour la dilatation.

### Entretien

Utiliser des produits nettoyants neutres.

Avant d'utiliser un produit à base de soude, d'acide ou d'ammoniaque, faire un essai préalable.

Attention : en contact avec des matières alcalines ou calcaires (plâtre, ciment...), l'anodisation peut se tacher.

Il est donc nécessaire de protéger les profilés jusqu'à la fin du chantier.

### Options

#### Vis à tête fraisée bombée cruciforme :

- Aluminium
- Ø 3,5 x 30 mm
- Boîte de 200 vis
- Réf. 39 18 000



#### Cheville nylon :

- Ø 5 x 25 mm
- Sachet de 200 chevilles
- Réf. 39 60 000



Dinac est une marque déposée de la société Dinac  
Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

**AVERTISSEMENT**

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC  
ZI du Marais – CS30929  
38350 La Mure d'Isère  
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03